

Archives et règlement des conflits intercommunautaires dans la région de Songon Dagbé (Côte d'Ivoire)

Kodjo Rodrigue N'GUESSAN

Maitre-Assistant en Criminologie,
Institut National Supérieur des Arts et
de l'Action Culturelle (INSAAC)
Abidjan-Côte d'Ivoire

E-mail : kodjorodriguenguessan@gmail.com

Résumé :

L'étude a pour objectif d'analyser les aspects conflictuels dans la gestion des terres par les archives et les facteurs qui en sont liés. Elle a été menée dans 6 villages dont : Songon-Adjamé (15), Songon-Dagbé(20), Amiaté, (19) Anonkouagou, (9) Bago, (7) et Songon-Agban,(8) sur la base d'un choix raisonné ; et à l'aide des techniques de recueil de données que sont l'étude documentaire, l'observation et l'enquête-interrogation. Les données ont été analysées qualitativement et quantitativement. Des acteurs administratifs (Ministère, district sous-préfecture, etc.) et les villageois (comités villageois, chefferie) ont participé à l'enquête. Il en ressort que les aspects conflictuels ont pour corolaire le mauvais fonctionnement des Mécanismes Traditionnels, le Pluralisme Juridique et l'influence politique. Mais aux conséquences criminelles.

Mots clés : archives, conflits, influence politique, gestion.

Summary:

The aim of the study is to analyze the conflictual aspects of land management by archives and the related factors. It was carried out in 6 villages, including: Songon-Adjamé (15), Songon-Dagbé(20), Amiaté, (19) Anonkouagou, (9) Bago, (7) and Songon-Agban,(8) on the basis of a reasoned choice; and using data collection techniques such as documentary study, observation and survey-interrogation. The data were analyzed both qualitatively and quantitatively. It involved both administrative players (Ministry, district sub-prefecture, etc.) and villagers (village committees, traditional chiefdoms). The result is that the conflictual aspects have as their corollary the malfunctioning of traditional mechanisms, legal pluralism and political influence. But with criminal consequences.

Keywords: archives, conflicts, political influence, management.

Introduction

L'Afrique est un continent qui regorge en son sein plusieurs peuples qui ont contribué à la formation de communautés. Ces communautés se sont installées sur tout le large dudit continent. L'étude des archives et du règlement des conflits intercommunautaires dans la région de Songon, en Côte d'Ivoire, est un sujet complexe qui nécessite une compréhension approfondie des dynamiques historiques, sociales et politiques.

Les conflits intercommunautaires sont souvent le résultat de multiples facteurs, y compris les tensions ethniques, les disputes foncières, et les rivalités politiques. Pour aborder ce sujet, il est essentiel de s'appuyer sur les travaux de chercheurs et d'auteurs qui ont étudié les mécanismes traditionnels et contemporains de gestion des conflits en Afrique subsaharienne. Niagalé Bagayoko et Fahiraman Rodrigue Koné (2017) offrent une perspective éclairante sur les mécanismes traditionnels de gestion des conflits. Ils soulignent l'importance des chefferies villageoises et des tribunaux coutumiers dans la résolution des conflits, tout en reconnaissant la nécessité d'adapter ces mécanismes traditionnels aux réalités contemporaines. Dans le contexte spécifique de la Côte d'Ivoire, les conflits intercommunautaires sont souvent exacerbés par des questions de gestion des ressources naturelles et de droits fonciers.

Les travaux de Ferdaous Bouhleb (2018) se penche sur les mécanismes, les origines et les croyances liées à l'approche des RIC (Réunions d'Information et de Concertation). Elle vise à comprendre leur rôle et leur intégration dans les efforts globaux de paix entrepris par l'État malien et ses partenaires depuis les années 1990. Bien que les RIC servent de plateforme de rassemblement pour les populations locales et puissent contribuer à mettre fin aux violences dans certains cas, ils sont également un indicateur important des changements dans l'autorité politique, les processus décisionnels et les pratiques de médiation. L'étude se demande également si l'aspect « traditionnel » des RIC reflète une continuité historique dans la gestion des conflits ou s'il s'agit plutôt d'une « tradition inventée », dont le « capital régulateur » est utilisé à des fins politiques diverses. Jean Émile Mba et Léopold Nguenta Nouffeussie(2022) ont exploré les conflits intercommunautaires au Cameroun, en mettant en lumière la complexité des interférences intra et extraterritoriales dans ces conflits. Leur recherche souligne que le traitement des conflits ne peut plus se limiter aux querelles foncières ou politiques traditionnelles, mais doit également prendre en compte le rôle des forces armées et des allégeances transfrontalières.

Djibril Esther et Adje (2020) aborde les enjeux et les apports des alliances inter-ethniques dans la résolution des conflits. Cette perspective peut être particulièrement pertinente pour comprendre les dynamiques de coopération et de tension entre différents groupes ethniques. Les alliances inter-ethniques en Côte d'Ivoire, également appelées "Toukpè", sont des pactes de non-agression signés entre les ancêtres des différentes ethnies du pays. Ces alliances mettent un accent particulier sur les railleries et permettent de maintenir la paix et la cohésion sociale. En d'autres termes, elles autorisent les groupes ethniques à plaisanter entre eux sans risque de conflit. Les limites sont repoussées, et l'un des groupes peut lancer des invectives ou même des offenses sans crainte d'agression de la part de l'autre groupe. Ces pratiques culturelles ont perduré au fil du temps, même avec l'urbanisation et les changements sociaux. Voici quelques exemples d'alliances entre les peuples de Côte d'Ivoire.

Stéphane Péquignot et Yann Potin (2022) explore les tensions et les disputes liées aux archives en France, en Espagne et en Méditerranée. Les archives, en tant que témoins du passé, sont souvent au centre de conflits. Des chercheurs, des institutions, des gouvernements et des communautés peuvent s'opposer sur leur accès, leur interprétation et leur utilisation. L'ouvrage examine la genèse conflictuelle des archives, en analysant des sujets tels que les noms contestés dans les archives de la Couronne d'Aragon, les archives subalternes et militantes (comme l'aljamiado), ainsi que la destruction des archives pendant des périodes clés telles que la Révolution française et la Libération en France. Ces conflits d'archives ont des implications significatives pour la compréhension historique et la justice. En somme, les archives jouent un rôle crucial dans les processus de réconciliation et de justice, mais elles peuvent également être sources de tensions et de débats passionnés. Ferdaous Bouhleb, (2018) souligne l'importance des archives dans la construction d'une mémoire collective et la résolution des conflits. Bien que son étude se concentre sur le Mali, les principes qu'elle évoque peuvent être appliqués à d'autres contextes, y compris celui de la Côte d'Ivoire, car l'histoire des sociétés sahariennes révèle l'existence de mécanismes anciens de gestion des conflits et d'espaces de rassemblement pour les confédérations tribales. Certains de ces mécanismes ont laissé des traces dans les savoir-faire actuels. Parmi eux, la *musalaha* (qui signifie "réparation" ou "arrangement" en arabe) est un mécanisme pré-juridique d'inspiration islamique qui s'est développé dans l'ouest du Sahara. Ce modèle de conciliation, impliquant un tiers tel qu'un *cadi* ou un chef communautaire, perdure encore aujourd'hui. et l'absence de justice d'État dans certaines régions, ou son faible niveau d'acceptation par les

populations, a renforcé le recours à ce type d'arbitrage. L'apparition des Rassemblements d'Initiative Citoyenne (RIC) a également offert une opportunité de renouer avec ce mécanisme, bien que les deux formules présentent des différences importantes. Dans la région de Kidal, la tradition orale rapporte que les premiers takoubalt (rassemblements en tamasheq) dédiés à la réconciliation sont apparus à la fin des années 1990. Auparavant, dans l'Adagh, les choses se passaient différemment, avec d'un côté la musalaha (ou tamazâla en Tamasheq) et de l'autre la charia.

L'étude de Jean Émile Mba et Léopold Ngueuta Nouffeussie (2022) met en évidence que le traitement des conflits intercommunautaires ne peut plus se limiter aux seules querelles foncières, politiques et agropastorales. Au-delà de ces causes traditionnelles, il est essentiel de comprendre le rôle joué par les forces et groupes armés, ainsi que d'autres formes d'allégeances transfrontalières, dans l'incitation et l'exploitation des lignes de fractures préexistantes en leur faveur. Cette perspective, encore marginale au Cameroun, permet de mieux appréhender comment les conflits armés se superposent aux rivalités intercommunautaires, créant ainsi une nouvelle grammaire de la conflictualité. En somme, cette recherche souligne l'importance des archives pour révéler des dynamiques de conflit souvent occultées dans les narrations contemporaine.

Les archives jouent un rôle essentiel dans la gestion des carrières des agents de l'administration du territoire. Leur impact se manifeste à travers la documentation conservée, qui permet un suivi précis de l'activité quotidienne des agents. Lorsque les archives sont bien gérées, elles contribuent à la satisfaction du personnel et au bon fonctionnement de l'administration. De plus, dans le contexte de l'entreprise prestataire de services, les archives peuvent également jouer un rôle clé. Leur valeur probante et historique peut résoudre des problèmes liés au passé, garantissant ainsi la sauvegarde de la mémoire collective. (Toure Deruoth Facelly, 2011)

Les archives fournissent une documentation historique qui peut servir de preuve dans les processus de médiation et de réconciliation. Elles permettent de retracer l'origine et l'évolution des conflits, ce qui est crucial pour comprendre les enjeux et les revendications des parties impliquées. Les archives jouent un rôle crucial dans la documentation historique. Elles fournissent des preuves tangibles qui peuvent être utilisées dans les processus de médiation et de réconciliation. En retrouvant l'origine et l'évolution des conflits, les archives permettent de mieux comprendre les enjeux et les revendications des parties impliquées. (Boniface cisse, 2014)

En préservant les témoignages et les expériences des communautés, les archives contribuent à la construction d'une mémoire collective. Cette mémoire partagée peut aider à surmonter les divisions et à promouvoir la compréhension mutuelle. En préservant les témoignages et les expériences des communautés, les archives contribuent à la construction d'une mémoire collective. Ces informations peuvent éclairer les discussions et faciliter la recherche de solutions équitables³. Les archivistes jouent un rôle de médiateurs en fournissant des informations objectives issues des archives. Ces informations peuvent éclairer les discussions et faciliter la recherche de solutions équitables. (Christelle ahou, 2021)

Une gestion rationnelle et intelligente des archives permet de garantir leur accessibilité et leur utilité dans le cadre des processus de gestion des conflits. Cela implique l'organisation, la préservation et la mise à disposition des documents pertinents⁴. Une gestion rationnelle et intelligente des archives garantit leur accessibilité et leur utilité dans les processus de gestion des conflits. Cela implique l'organisation, la préservation et la mise à disposition des documents pertinents. Cette réflexion est utile en ce qu'elle pose le problème de la sécurité foncière qui prend sa source dans ces conflits en milieu rural. (Soren bitsch, 2010)

- Quel est le rôle des archives dans la documentation et la compréhension des origines des conflits intercommunautaires dans la région de Songon ?
- Comment les mécanismes traditionnels de résolution des conflits sont-ils documentés dans les archives, et comment ces mécanismes évoluent-ils face aux défis contemporains ?
- De quelle manière les archives peuvent-elles contribuer à la construction d'une mémoire collective qui favorise la réconciliation et la paix durable entre les communautés ?
- Quels sont les défis associés à l'accès et à l'utilisation des archives dans les processus de médiation et de justice transitionnelle ?
- Comment les pratiques archivistiques peuvent-elles être améliorées pour soutenir de manière plus efficace la gestion des conflits intercommunautaires ?

L'objectif de l'étude est d'analyser le rôle des archives dans la compréhension et le règlement des conflits intercommunautaires à Songon, afin de proposer des stratégies efficaces pour la prévention et la résolution de ces conflits sociale. Pour atteindre ces objectifs et répondre à nos questions de recherche, nous formulons les hypothèses suivantes :

- **H 1** : Les archives contiennent des informations essentielles qui peuvent éclairer les origines et les dynamiques des conflits intercommunautaires, facilitant ainsi leur résolution.
- **H 2** : Une gestion efficace des archives contribue à la construction d'une mémoire collective qui aide à prévenir les conflits et à promouvoir la réconciliation.
- **H 3** : Les mécanismes traditionnels de résolution des conflits, lorsqu'ils sont documentés et préservés dans les archives, restent pertinents et peuvent être adaptés pour répondre aux défis contemporains.
- **H 4** : Les difficultés d'accès aux archives et leur utilisation limitée dans les processus de médiation constituent un obstacle majeur à la résolution efficace des conflits intercommunautaires.

1. Méthodologie

La ville de Songon, située dans le district autonome d'Abidjan en Côte d'Ivoire, Songon compte environ 60 000 habitants et s'étend sur une superficie de 536 km². Elle est située au sud de la Côte d'Ivoire, à l'ouest d'Abidjan, et est bordée par la commune de Yopougon au nord, Anyama à l'est, et les départements de Jacqueville et Dabou au sud. La sous-préfecture de Songon est composée de plusieurs villages Ébriés, tels Songon-Adjamé, Songon-Dagbé, Amiaté, Anonkouagou, Bago, et Songon-Agban, en plus de la population autochtone Ébrié, il y a aussi des résidents nationaux et non-nationaux, souvent issus des pays membres de la CEDEAO. Cette diversité contribue à la richesse culturelle de Songon, mais peut également être une source de conflits intercommunautaires.

Dans l'impossibilité de recueillir les réponses de toute une population (population mère), nous nous sommes référés à un échantillon de personnes récoltées à Songon-Adjamé (15), Songon-Dagbé (20), Amiaté (19), Anonkouagou (9), Bago (7) et Songon-Agban (8).

Population cible	Échantillon
Songon-Adjamé (15),	15 dont 8 pour les autochtones et 7 pour les communautés étrangères
Songon-Dagbé(20)	20 dont 9 pour les autorités locales, 5 pour le tribunal coutumier et 11 pour les travailleurs agricoles
Amiaté, (19)	19 dont 10 pour les 9 pour les parties politiques

Anonkouagou, (9)	9 dont 5 pour les organisations religieuses et 4 pour les autorités administratives
Bago, (7)	7 dont 4 pour les autorités politiques 3 pour les organisations de la société civile
Songon-Agban, (8)	8 dont 5 pour les autorités policières et 3 pour les medias
Total	100

Source : N'Guessan Kodjo Rodrigue

Selon Elkaim (1995) la méthode systémique se distingue des autres méthodes par sa façon de comprendre les relations humaines. Elle nous a permis de comprendre que l'individu est influencé à la fois par ses intentions, celles des autres, et celles des possibilités du milieu et /ou du système.

Pour Douville (2006), la méthode clinique est une démarche scientifique de recherche et de production de savoir. Ainsi, à l'aide d'un questionnaire nous avons été auprès des initiateurs du processus de déguerpissement et des personnes victime de violences. Le questionnaire que nous avons utilisé s'est fait en deux catégories. Les populations enquêtées ses sont exprimées en toute liberté et dans le sens précis de la recherche. Notons que nous avons utilisé deux types de questionnaires constitués de questions ouvertes et fermées. Ces questionnaires ont été structurés pour recueillir des données numériques sur les perceptions et les expériences des résidents concernant les conflits. Nous avons par la analysé un ensemble de documents existants tels que les archives historiques, les rapports de médiation, et les accords de paix sur le sujet. Outre ces deux techniques, nous avons fait des entretiens individuels et de groupe avec des membres des communautés, des chefs traditionnels, et des experts ont permis de fournir des insights précieux sur les conflits et leur gestion et leurs attentes vis-à-vis des autorités.

Au cours de cette recherche, deux méthodes d'analyse de données ont été utilisées : La méthode d'analyse qualitative et la méthode d'analyse quantitative.

2. Résultats

Il est essentiel de comprendre que la résolution de ces conflits nécessite souvent une approche holistique qui prend en compte les dimensions sociales, économiques, culturelles et politique.

2.1. Profil sociologique des enquêtés selon l'Age et le sexe

Tableau 2 : Sexe et âge des populations enquêtées

Sexe Age	HOMMES	FEMMES	TOTAL	POURCENTAGE	
				H	F
15-20	9	4	13	17,30	8,33
20-25	5	9	14	9,61	18,75
25-30	07	4	11	13,46	24,44
30-35	03	9	12	5,76	25
35-40	05	3	8	9,61	6,25
40-45	04	5	9	7,69	18,75
45-50	7	4	11	13,46	8,33
50-55	4	2	6	7,69	4,16
55-60	2	4	6	3,84	8,33
60-65	4	2	6	7,69	4,16
65-70	1	1	2	1,92	4,16
70et plus	1	1	2	1,92	2,08
Total	52	48	100		

Source : N'Guessan Kodjo Rodrigue

Les données du tableau 2, ci-dessus ont porté sur le sexe et l'âge des enquêtés. L'âge des enquêtés variait de 15 à 70 ans et plus, réparti en tranches d'âge révolu de cinq ans. La tranche d'âge la plus importante numériquement était celle de 30 à 35 ans pour les femmes soit 25 % et 40 à 45 ans soit 18,75%. Nous avons également 25-30ans pour les hommes et femmes ce qui représentait 13,46% des enquêtés hommes et 24,44% pour les femmes ; suivie des tranches d'âge de 40 à 45 ans soit 18,75% au niveau des femmes, 25 à 30 ans et 45 à 50ans soit 13,46% pour les hommes ,20 à 25 ans et 32 a 40 ans soit 9,61 % pour les pour les femmes de15 à 20 ans et 45 à 50 ans soit 8,33% pour les 50 à 55 ans ,les 50 à 55ans et les 60 à 65 ans les hommes soit 7,69%, et pour les femmes de 35 à 40ans nous avons 6,25%. Pour les hommes de 30 à 35 ans nous avons 5,76 % et pour les femmes de 50 à 55ans, 60 à65 ans et 65 à 70 ans nous avons 4,16 %. Pour les hommes de 65 a 70ans et plus 1,92%. Pour les femmes de 70ans et plus nous avons 2,8%. L'un des atouts de développement de cette zone est l'ensemble des ressources naturelles et humaines qu'elle dispose. Autrement dit, les conflits seraient en fonction du niveau des ressources humaines et de la qualité de la main-d'œuvre.

2.2. Mauvais fonctionnement des mécanismes traditionnels

De la pratique du terrain, il ressort que Certains fils des villages n'ont pas aimé la manière dont les mécanismes de règlement des litiges ont été menés à cause des attestations villageoises octroyées de manière abusive due à l'urbanisation rapide des différentes terres, cela a créé des fausses attestations par des représentants des familles qui ont eu une attirance pour l'argent. Devant le tribunal villageois et par l'entremise des archives du village, les personnes ayant reçu ces attestations, se sont rendu compte de ce que les signatures sur ces attestations n'étaient pas conformes à celui du chef du village garant moral des attestations. Pour HY, acquéreur, il manifeste son mécontentement « *je ne comprends pas pourquoi les jeunes des familles sont comme ça j'ai payé 25 millions pour avoir mes 600 mètres carrés et voilà que le chef du village me dit que mon attestation n'est pas valide je vais faire comment* » la modernisation peuvent entraîner une érosion des structures traditionnelles et des autorités coutumières, réduisant leur influence et leur capacité à gérer les conflits.

QE, autre acquéreur, pour lui, « *aujourd'hui, Abidjan se développe pour assurer ma retraite j'ai eu un petit terrain de 45 millions mais je ne comprends pas pourquoi les jeunes ne veulent pas que je sois sur mon terrain, ils disent que mon attestation n'est pas valable et que le chef du village a trafiqué la signature de l'ancien chef qui était là ,je vais me plaindre au tribunal de Yopougon* » a delà de ce jugement ,nous remarquons que les différences de valeurs et de perspectives entre les générations peuvent entraîner des conflits et un manque de respect pour les méthodes traditionnelles de résolution des conflits.

AE membre de la notabilité « *les jeunes-là ne sont pas mature, ils ne veulent pas respecter le tribunal coutumier, or chez nous ici nous avons des valeurs et il faut respecter la tradition* ». Dans cette région, les mécanismes traditionnels de gestion des conflits jouent un rôle crucial dans la société ivoirienne. Les chefferies villageoises, cantonales et royales ainsi que leurs tribunaux coutumiers sont des acteurs importants dans la résolution des conflits.

Tableau 3 : Impression des populations aux prises de décisions de la chefferie villageoise de Songon

Participation \ Sexe	Hommes	Femmes	Pourcentage	
			H	F
Oui	58	15	77,33	60
Non	10	6	13,33	24
Autre	7	4	9,33	16
Total	75	25	100	100

Source : N'Guessan Kodjo Rodrigue

Il ressort des données du tableau n°3 que 77,33% des enquêtés disent participer à La prise de décision concernant la gestion des conflits lors des jugements au tribunal coutumier dans la localité de Songon, ils représentent la plus forte proportion des répondants au niveau des hommes et 60% au niveau des femmes Cependant 24% des femmes et 13,33% des hommes répondants déclarent ne pas participer à la prise de décision. Selon T responsable de génération : « *Il s'agit des consultations pour connaître nos besoins dans la prise de décision dans la gestion des conflits concernant le développement de notre localité. Parfois, il arrive que nous exprimions nos besoins par écrits chez le chef par l'entremise de des différentes générations* » tel est le rôle que joue la population pour la prise de décision concernant la gestion de certains conflits de cette localité.

Ainsi Y, responsable des jeunes : « *Oh, disons que nous sommes parfois convoqués par le responsable du Conseil Général et du sous-préfet pour parler de comment on va développer nos villages pour que nous soyons des acteurs et non des fauteurs de troubles* ». « *Nous voulons que tout le monde contribue au développement de notre localité; c'est vrai que la gestion de nos terres et pour une atmosphère de paix, nous voulons que les jeunes et en particulier la génération présente soit au moins dans la cour(tribunal) pour que nous puissions prendre des décisions ensemble. Mais la consultation est l'occasion pour nous de donner notre avis sur le développement. (Entretien collectif, responsables de génération, de classe d'âge et notables).* » « *Nous sommes quotidiennement informés des actions des jeunes vis-à-vis des terrains des personnes qui les achètent, mais nous voulons que ces jeunes sachent que nous voulons la paix et le développement de nos villages. Si des personnes viennent pour acheter nos terres, il faut savoir que c'est pour le bien de nos villages ils seront développés Nous avons notre manière de fonctionner, nous avons nos archives, nos lois pour que la paix règne dans nos villages* » (Entretien collectif, chefs de village d Songon.)»

2.3. Pluralisme Juridique

Le pluralisme juridique est un concept qui reconnaît l'existence de multiples systèmes juridiques au sein d'une même société comme celui de la localité de Songon. Cela peut inclure des systèmes formels, comme les lois de l'État, et des systèmes informels, tels que les normes coutumières ou religieuses. Dans la gestion des conflits, le pluralisme juridique peut présenter des défis et des opportunités. Les défis incluent la difficulté de naviguer entre différents systèmes juridiques, qui peuvent avoir des règles et des procédures contradictoires. Cela peut entraîner de la confusion et des conflits de compétence. D'autre part, le pluralisme juridique offre également des opportunités pour une résolution des conflits plus adaptée et contextuelle, en tirant parti de la diversité des perspectives et des

pratiques juridiques. Pour une gestion efficace des conflits dans un contexte de pluralisme juridique, il est crucial de reconnaître et de respecter la légitimité des différents systèmes juridiques tout en cherchant à harmoniser leurs interactions. Cela peut impliquer des mécanismes de reconnaissance mutuelle, de médiation et d'arbitrage qui prennent en compte la pluralité des normes et des valeurs au sein de la société. Il existe une tendance à combiner les mécanismes traditionnels et modernes de gestion des conflits, ce qui crée un pluralisme juridique. Cette approche hybride peut offrir des solutions plus adaptées aux réalités contemporaines.

Les archives conservent les documents historiques qui reflètent les pratiques juridiques et les décisions passées, ce qui peut aider à comprendre et à résoudre les conflits actuels. Elles fournissent des preuves documentaires qui peuvent être utilisées dans les processus judiciaires ou de médiation pour appuyer les revendications des parties en conflit. Mais souvent les actes de justice se heurtent aux valeurs traditionnelles des coutumes. FQ, acquéreur, affirmait ceci : « *Je suis allé à la justice pour me plaindre de ce que les villageois ont fait et aujourd'hui je ne sais quoi faire le juge me demande de partir voir les villageois car s'ils ont regardé dans leur archives certainement que c'est la vérité* »

HG, greffier au tribunal dit qu'« *Il faut reconnaître que la loi est la loi et que les politiques doivent clarifier certaines choses, c'est vrai que nous utilisons la jurisprudence pour juger certaines affaires, mais ceux des conflits villageois c'est un peu délicat* ». En préservant les documents officiels, les archives contribuent à renforcer la légitimité des institutions et des lois en vigueur. Dans cette perspective, la communication est une valeur importante dans la résolution de ces conflits. Pour cela, la communication externe des collectivités locales est essentielle pour anticiper et prévenir les crises. Une communication efficace sur les risques liés aux conflits intercommunautaires peut contribuer à éviter l'escalade de la violence.

2.4. Influence politique

Les interférences politiques peuvent compromettre l'indépendance et l'efficacité des mécanismes traditionnels, surtout si les leaders traditionnels sont perçus comme étant alignés avec Ce qui fait que malgré les efforts de médiation, certains processus n'ont eu qu'un impact limité sur la résolution des crises. Certains partis ou intérêts politiques. La région de Songon est confrontée à des conflits fonciers entre les propriétaires fonciers coutumiers et l'État, notamment sur le site des logements sociaux à Songon-Kassemblé. Ces conflits sont souvent exacerbés par l'urbanisation rapide et

l'extension du bâti due à la pression de la ville d'Abidjan. Et L'État ivoirien a contracté des engagements avec les propriétaires fonciers coutumiers pour la cession de parcelles de terre, mais la non-tenu de ces engagements, en particulier l'irrégularité dans le versement des indemnités, a conduit à des mouvements de contestation et de revendication. Ces propriétaires fonciers coutumiers affirment leur pouvoir et revendiquent leurs droits à travers des manifestations qui peuvent parfois bloquer l'accès aux sites concernés. Mais la gestion coutumière des terroirs ruraux, comme celle de Songon M'brathé, est soumise à des risques et incertitudes liés à la valorisation économique et aux enjeux fonciers qui en découlent. . DR acquéreur dit ceci « *grâce au député de la ville et aux archives des villageois, j'ai pu retrouver mes terrains pour construire, je suis très heureux je suis libre de construire* »

WW, jeune de la génération tchaga de Songon disait qu'« *aujourd'hui nous nous sommes rendu compte que s'il n'y avait pas d'archives dans notre chefferie, il y allait avoir plusieurs personnes qui allait avoir de fausses attestations villageoises et il a fallu l'implication de notre maire et de notre député pour que les choses se calme ici à Songon* ».

HT, responsable de parti politique dit ceci « *nous sommes au pouvoir et personne ne peut nous contrarier l'État doit aux propriétaires mais il va payer, mais ils faut qu'ils (les jeunes et la population) nous laisse travailler on veut développer cette parie de la localité* ».

WW, jeune de la génération tchaga de Songon ajoute qu'« *aujourd'hui nous nous sommes rendu compte que s'il n'y avait pas d'archives dans notre chefferie, il y allait avoir plusieurs personnes qui allait avoir de fausses attestations villageoises et il a fallu l'implication de notre maire et de notre député pour que les choses se calme ici à Songon* ».

Ces éléments montrent que l'influence politique est un facteur déterminant dans la gestion des conflits à Songon, où les décisions prises par l'État et la gestion des terres entraînent des répercussions directes sur la stabilité et la cohésion sociale de la localité. Cela souligne la nécessité d'améliorer les stratégies de médiation et d'impliquer davantage les communautés locales pour une paix durable. Ainsi les archives fournissent un historique des conflits précédents, des résolutions et des accords qui peuvent éclairer les décisions politiques actuelles. Les archives contiennent des documents essentiels prouvant la propriété ou les droits d'utilisation des terres, valident les revendications des communautés locales en fournissant des preuves documentaires de leurs droits et de leur histoire En somme, lorsque les documents publics sont accessibles, les archives favorisent la transparence et la responsabilité des décideurs politiques.

Discussion et conclusion

L'incertitude dans la politique de gestion des terres et l'installation des populations migrantes à Songon M'brathé depuis les années 1960 ont également contribué à la complexité des conflits fonciers dans la région Mais dans cette gestion, les archives éléments essentiels de preuves, contiennent des registres détaillés des conflits passés, y compris les accords de paix, les traités et les résolutions qui ont été tentées ou réussies. Cette mémoire collective aide à identifier les motifs récurrents de conflit et à comprendre les contextes historiques qui influencent les tensions actuelles. Les documents fonciers historiques, tels que les titres de propriété, les baux et les contrats, sont souvent conservés dans les archives. Ces documents sont essentiels pour trancher les litiges fonciers, en fournissant des preuves tangibles des droits et des transactions historiques. Si l'accès aux archives est perçu comme inégal ou favorisant un groupe sur un autre, cela peut engendrer des tensions et des sentiments d'injustice. La perte ou la destruction de documents peut effacer des preuves historiques essentielles pour résoudre des litiges, en particulier ceux liés à la propriété foncière ou aux droits d'usage. Un manque de transparence dans la gestion des archives peut conduire à des suspicions de manipulation ou de dissimulation d'informations, ce qui peut exacerber les conflits existants. Des archives mal tenues ou incomplètes peuvent donner lieu à des interprétations erronées de l'histoire, ce qui peut alimenter des conflits basés sur des perceptions déformées. Les archives révèlent les politiques gouvernementales antérieures, les réponses aux crises et les décisions qui ont été prises, ce qui peut influencer les stratégies actuelles. Elles offrent des leçons sur la manière dont les décisions politiques ont été prises et peuvent servir de guide pour les politiques futures. Les archives détaillent le fonctionnement des institutions et leur efficacité dans la gestion des conflits. Elles peuvent révéler des dysfonctionnements institutionnels ou des exemples de bonne gouvernance qui peuvent servir de modèles. En rendant les documents gouvernementaux et les décisions politiques accessibles, les archives favorisent la transparence et la responsabilité. Elles permettent aux citoyens de tenir les dirigeants responsables de leurs actions et décisions. Les archives sont utilisées dans les commissions de vérité et les efforts de réconciliation nationale pour documenter les injustices et les abus. Elles aident à établir un récit factuel qui est vital pour la justice transitionnelle et la guérison des communautés. En somme, les archives sont des outils puissants qui influencent la gestion des conflits et les décisions politiques. Elles offrent une ressource indispensable pour la compréhension historique, la preuve légale, et

la transparence dans la prise de décision. Leur utilisation doit être guidée par des principes éthiques pour assurer qu'elles servent l'intérêt public et contribuent à une société plus juste et pacifique. En somme, les archives doivent être gérées avec soin et équité pour éviter de devenir une source de conflit. Une bonne gestion des archives est essentielle pour maintenir la paix et la cohésion sociale, en particulier dans des contextes où les tensions intercommunautaires sont déjà présentes.

Bibliographie

- AMOA, U. (2009). « Pactes de stabilité et construction de la confiance dans le processus de cohésion sociale », dans *Synergie Afrique centrale et de l'Ouest*, n°3, pp. 85-99.
- BERNAL-MEZA, R. (2012). *Médiation et gestion des conflits Études internationales*, 43(2), p.304-306.
- KONE, C. B. (dir.). (2011). *Médiation et gestion des conflits. Essais sur les fins et les moyens pacifiques de sortie de crise*. Frankfurt: Peter Lang.
- Kouyaté, S. (2003). *Le cousinage à plaisanterie notre héritage*. Conakry, Éditions Ganndal.
- MANZAN, I. E. E. (2011). *Les accords politiques dans la résolution des conflits armés internes en Afrique*. Thèse de doctorat, Université de La Rochelle.
- Méké, M. (2004). Les alliances entre les peuples en Côte d'Ivoire, in *Littérature, philosophie, art et conflit*, Éthiopique n°72.
- N'diaye, R. (2003). « La parenté plaisante à l'école : contre les conflits et pour une culture de la tolérance et de convivialité » *Atelier régional de formation sur les compétences de vie courante*, Dakar, 6-10 octobre, p.20.
- ONG - Action pour le Développement Communautaire (ADC), (2016). *Les pactes communautaires, outils de prévention des conflits et de consolidation de la paix : le cas de la Guinée forestière et des pays limitrophes, Libéria, Sierra Leone et Côte d'Ivoire*, rapport d'étude.
- PABAME, S. et REOUNODJI F. (2022). *Mécanismes de prévention et de gestion des conflits au Tchad* *Afrique contemporaine*, (274), p.123-145.
- SISSAO, A. (2002). *Alliances et parentés à plaisanterie au Burkina Faso : mécanismes le fonctionnement et avenir*, Ouagadougou, Imprimerie du Kadiogo.